

L'héritage classificatoire de l'Ancien Régime : apogée et déclin de la classification des libraires de Paris dans les bibliothèques publiques du XIXe siècle ; le cas de la bibliothèque municipale de Rouen.

Valérie Neveu

▶ **To cite this version:**

Valérie Neveu. L'héritage classificatoire de l'Ancien Régime : apogée et déclin de la classification des libraires de Paris dans les bibliothèques publiques du XIXe siècle ; le cas de la bibliothèque municipale de Rouen.. 2008. halshs-00355855v2

HAL Id: halshs-00355855
https://shs.hal.science/halshs-00355855v2

Preprint submitted on 26 Apr 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Centre de recherches historiques de l'Ouest (CERHIO-UMR CNRS 6258)
Site d'Angers

Séminaire ALMA 2008-2009 : les raisons classificatoires

Séance du 12 décembre 2008

L'héritage classificatoire de l'Ancien Régime : apogée et déclin de la classification des libraires de Paris dans les bibliothèques publiques du XIX[e] s. ; le cas de la BM de Rouen (résumé)

Valérie Neveu

(Université d'Angers)

La naissance de la BMR au sortir de la Révolution : face au raz-de-marée documentaire, l'échec de la bibliothéconomie révolutionnaire

L'histoire de la bibliothèque municipale de Rouen (BMR) commence avec François-Philippe Gourdin (1739-1825), ex-moine bénédictin et bibliothécaire de Saint-Ouen de Rouen, qui prit en charge, presque à lui seul, le patrimoine écrit de la Seine-Inférieure sous la Révolution, l'Empire et la Restauration. Dom Gourdin était avant la Révolution une des figures de la société savante rouennaise. Rallié à la Révolution, Gourdin n'apparaît pas comme le tenant d'une culture monastique désormais périmée, mais il reste un homme de lettres formé sous l'Ancien Régime, et un bibliothécaire attaché à la classification en vigueur dans l'immense majorité des bibliothèques du XVIII[e] s. : la classification des libraires de Paris[1]. Très logiquement, il voudra appliquer à sa bibliothèque de Rouen les méthodes qu'il a connues dans les anciennes bibliothèques dissoutes, tout en prenant en compte les consignes gouvernementales en matière de catalogage et d'organisation des nouvelles bibliothèques.

Peu de temps après les premières saisies de livres fut lancé un projet d'envergure nationale, la Bibliographie de la France (fin 1790). Il s'agissait de dresser, à Paris, un catalogue collectif unique des fonds saisis, à partir de fiches adressées par les bibliothécaires de province. Pour ce faire, des instructions de catalogage sont publiées au printemps 1791. Par pragmatisme – et en attendant un hypothétique reclassement méthodique – le catalogage se fera sur cartes et le classement de base sera *alphabétique auteurs*, une innovation pour l'époque. Agent loyal du gouvernement, Gourdin poursuivit consciencieusement le travail demandé jusqu'à ce que le projet soit arrêté en avril 1796 mais ne retint nullement, pour la bibliothèque de Rouen, la méthode du fichier Auteurs. Selon l'opinion majoritaire en son temps, il considérait l'usage des fiches comme une technique d'inventaire et de travail préparatoire à la confection du catalogue qui se devait d'être méthodique.

En ce qui concerne la classification des fonds, il est frappant de voir combien le monde du livre, à Rouen comme ailleurs, est resté globalement imperméable aux remises en cause classificatoires inspirées par les Lumières et la modernité révolutionnaire. Certes, on connaît plusieurs propositions de nouveaux cadres de classement faites au XVIII[e] s. sous l'influence de l'*Encyclopédie*, et surtout pendant la Révolution et l'Empire. Les plus intéressants de ces écrits sont, pour nous, ceux qui

[1] Nous ne pouvons développer ici l'histoire de la classification dite « des libraires de Paris », généralement appelée « Brunet » du nom de son dernier codificateur, au début du XIX[e] s. Rappelons simplement qu'il s'agit d'une classification hiérarchisée, de type taxinomique, élaborée de façon collective du XVII[e] au XVIII[e] s. et utilisée pour les catalogues de ventes de livres et les bibliothèques. Elle se caractérise par 5 divisions principales, fixées dans cet ordre : Théologie, Jurisprudence, Sciences et arts, Belles lettres, Histoire (auxquelles on affectera à la BMR les voyelles A E I O U). Voir : *Histoire des bibliothèques françaises : les bibliothèques sous l'Ancien Régime, 1530-1789* et *H. des bibl. fr. : les bibliothèques de la Révolution et du XIX[e] s. 1789-1914*, Paris, 1988 et 1991.

critiquent explicitement l'ancienne classification pour des raisons philosophiques ou politiques[2]. Toutefois, on doit constater que les penseurs novateurs n'ont pas fait école.

Les autorités révolutionnaires elles-mêmes ont peu légiféré sur la question du classement méthodique des bibliothèques. Elles ont innové cependant dans l'*Instruction pour la formation des bibliothèques dans les départements*, prairial en IV (mai 1796) qui attribue les livres confisqués aux Écoles centrales créées en 1795, et prescrit que la bibliothèque soit organisée méthodiquement, mais en suivant les intitulés des cours rénovés. C'est donc une classification entièrement nouvelle qui aurait dû être mise en place. À Rouen, il n'en fut rien, car Gourdin – par ailleurs nommé professeur de bibliographie – la jugea difficilement applicable. S'il fut tenté un temps par l'adoption d'une classification de son cru pour la bibliothèque de l'école, il conserva finalement le bénéfice du travail de classement qu'il accomplissait depuis plusieurs années au dépôt central, selon le cadre traditionnel.

La classification dans la 1ère moitié du XIXe s., un système « plein d'usage et raison »

L'emploi de la classification des libraires en bibliothèque publique : les raisons d'un consensus

En 1809, à l'ouverture officielle de la bibliothèque municipale, Gourdin avait enfin réussi à exécuter le programme qu'il avait obstinément suivi depuis 1790 : « faire définitivement, *dans l'ordre généralement admis par les meilleurs bibliographes*, un catalogue raisonné »[3], catalogue rédigé en cinq volumes manuscrits, Théologie en tête.

À ce stade, il convient de se demander si l'utilisation presque universelle d'un système hérité de l'Ancien Régime impliquait chez les bibliothécaires du temps une fidélité aux valeurs de l'Ancien Régime ou une vision du monde réactionnaire. Le choix de la classification Brunet (lui-même très hostile à la Révolution) pourrait dès lors être vu comme un moyen de « renouer la chaîne des temps » en refermant la parenthèse révolutionnaire. Gardons-nous toutefois de chercher systématiquement une explication idéologique à un usage qui a été avant tout pratique. On l'a vu, chez Gourdin, qui a traversé tous les régimes, le choix définitif du système traditionnel s'explique par le ralliement à la méthode la plus éprouvée, bien plus que par une intention politique ou religieuse. L'important pour les bibliothécaires était surtout de « rentabiliser » une pratique professionnelle acquise au prix d'un important investissement personnel, et d'éviter des reclassements pénibles.

La BMR dans la 1ère moitié du XIXe s. : la classification confortée

Les successeurs de Gourdin n'ont pas laissé d'écrit théorique sur leur pratique professionnelle. Les archives de la BMR laissent cependant à penser que la classification usuelle n'était remise en cause, dans son principe, ni par les conservateurs, ni par les lecteurs.

La publication des catalogues imprimés, rapidement entreprise, ne pouvait que pérenniser cette position dominante. Un catalogue imprimé est au XIXe s. un outil pratique, mais aussi un « monument bibliographique » qui se veut instructif et formateur. Pour permettre la « promenade intellectuelle » à travers les collections à laquelle le bibliothécaire invite le lecteur, une présentation méthodique est nécessaire, l'accès alphabétique auteurs occupant une place secondaire sous forme de table *in fine*. Une telle disposition, adoptée à Rouen pour les catalogues qui furent effectivement imprimés à savoir les fonds O (Belles-Lettres, 1830) et I (Sciences et arts, 1833), est de règle pour l'époque. L'acquisition de la collection du bibliophile Constant Leber vint doter la BMR d'un troisième catalogue imprimé (1839) : son organisation intellectuelle similaire à celle du fonds général ne put que conforter les bibliothécaires et leur public dans leurs habitudes de recherche.

Une entorse locale à la règle générale : la création d'une classification normande.

Il convient de souligner que la BMR abandonna rapidement le cadre général de la classification Brunet pour créer un « fonds local » doté de sa propre classification. Historiquement, on situe très clairement l'époque où s'est dégagée la notion de fonds local, si étrangère aux bibliothèques d'Ancien Régime : elle prend forme dans les années 1820-1830, dans le contexte de la Restauration – qui remet

[2] Des bibliothécaires comme Camus, Ameilhon, Achard (de Marseille) ont proposé de rétrograder la religion dans le classement, voire de la repousser au dernier rang, dans l'intention affirmée de lui ôter la prééminence. Cependant l'unanimité ne put se faire sur le choix de la discipline destinée à remplacer la théologie en tête de classement.

[3] Rapport fait aux autorités en mars 1797, cité par : Annabelle Maurice, *Le destin des bibliothèques de l'Ancien Régime à Rouen pendant la Révolution française*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Rouen, 1999.

à l'honneur les corps intermédiaires et les anciennes provinces – et de l'historiographie romantique souvent contre-révolutionnaire. Pour des raisons pratiques (hypertrophie de la documentation locale rangée principalement au sein de la classe Histoire, elle-même déjà très fournie) autant qu'idéologiques, André Pottier, successeur de Licquet, donna son autonomie au fonds local vers 1840, mais en restant fidèle au principe classificatoire systématique.

La BMR après 1850 : un établissement prestigieux confronté à des évolutions nécessaires

Vers 1850, le bilan de la BMR est « globalement positif » : elle donne satisfaction aux autorités locales et au public qui la fréquente ; elle jouit d'une bonne réputation parmi les bibliothèques de province et cette réputation s'étend jusqu'à l'étranger.
Cependant, le développement de l'établissement est hypothéqué par la faiblesse du personnel et l'insuffisance des techniques bibliothéconomiques de l'époque. La BMR – qui a interrompu la publication de ses catalogues imprimés au deuxième volume – vient de recevoir le legs Montbret (1847), une collection considérable de 50 000 volumes dont elle est incapable de commencer le traitement. On n'insistera jamais assez sur l'importance des aspects pratiques et techniques dans l'évolution des bibliothèques. La BMR au XIX^{e} s. donne l'impression d'un travail sérieux, mais aussi d'un énorme gâchis de ressources humaines dans des opérations de catalogage sans fin, le personnel perdant du temps avec des conceptions et des outils inadaptés. Dans ce contexte, la classification Brunet constitue un point d'ancrage ferme, à laquelle on essaiera longtemps de ramener tous les fonds acquis, y compris le Montbret. Pourtant, le système s'essouffle, pour des raisons intellectuelles (vieillissement du cadre de classement), mais aussi à cause de ses inconvénients pratiques, ou plutôt à cause de l'association malheureuse de trois notions pourtant bien différentes : classification méthodique / rangement des livres en rayon dans l'ordre de la classification / catalogage sur registre.

De nouvelles réponses techniques

Dans le dernier quart du XIX^{e} s., les bibliothécaires prennent conscience d'un phénomène appelé à bouleverser leurs pratiques professionnelles : en raison de l'évolution rapide des sciences et de la société, le fossé se creuse de plus en plus entre les collections héritées de l'Ancien Régime et les ouvrages récents, qui constituent l'essentiel des demandes des lecteurs.
En conséquence, les bibliothécaires sont amenés à prendre une décision radicale : la clôture des fonds hérités de la Révolution, et l'ouverture de séries dédiées aux nouvelles acquisitions, permettant un accroissement indéfini. Cette nouvelle méthode de traitement s'accompagne de nouvelles techniques bibliothéconomiques :

- nouveau mode de cotation et de rangement des livres par formats
- généralisation des fichiers – à la BMR en deux séries : auteurs et méthodique.

À Rouen, cette « révolution culturelle » s'accomplit en décembre 1879. Toutefois, l'introduction des fichiers n'a pas marqué immédiatement la fin de la Brunet : les bibliothécaires ont réussi à séparer conceptuellement l'usage de la classification de sa présentation traditionnelle en registre. La Brunet a été employée jusqu'en 1899, selon un rapport qui rend compte toutefois d'un inquiétant retard dans la confection des fiches méthodiques, notamment pour le fonds Montbret.

Le temps était venu d'une remise en cause radicale. L'année 1899 marque décidément la fin d'une époque, avec le décès d'Eugène Noël, dernier conservateur nommé localement par la municipalité. En effet, depuis son classement en 1897, la BMR doit être dirigée par des chartistes. Le premier conservateur chartiste sera Henri Loriquet (1857-1939), arrivant des archives du Pas-de-Calais.

Les mutations des années 1900

Henri Loriquet (conservateur de 1899 à 1913), modernisateur ou désorganisateur ?

Déjà mal accueilli parce qu'« imposé » par Paris, Loriquet fit montre d'un caractère pédant et prétentieux qui lui aliéna une partie de l'opinion publique. Pourtant, nous lui devons beaucoup d'un point de vue historique : Loriquet ayant beaucoup « pensé », il fut le premier conservateur de la BMR à produire une réflexion théorique sur la gestion des collections et sur la classification, dans des brochures publiées par ses soins. De par ses origines familiales (son père était conservateur de la BM de Reims) et sa formation, il semble opérer la transition entre la bibliothéconomie traditionnelle et les

innovations de la fin du XIX^{e} s. On lui doit par exemple la création d'une bibliothèque populaire et l'introduction de l'indexation analytique (*alias* par matières) à la BMR, un nouveau mode de description des ouvrages promis à remplacer la classification dans les recherches documentaires par sujet. Mais on n'en est pas là en 1899, et Loriquet reste tout autant attaché à la formule du classement méthodique, auquel il compte imprimer sa marque. La réfection des classifications opérée à son initiative à partir de 1901 marque la *fin officielle de l'usage de la Brunet* à la BMR, du moins pour les nouvelles acquisitions. Le nouveau cadre de classement conçu par Loriquet est divisé en 25 lettres, le W étant voué au fonds normand. Le reclassement des volumes conformément au nouveau cadre fut effectif pour le fonds local, les livres étant désormais rangés sous des indices alphanumériques, sans considération de leur format et sans cote individuelle ; pour le fonds général, Loriquet conserva apparemment le rangement par format et ordre d'entrée, l'accès méthodique ne se faisant que par le fichier.

Henri Labrosse (conservateur de 1913 à 1941) et l'expérience de la CDU

L'arrivée de Labrosse marquera à la fois l'arrêt de certaines entreprises de Loriquet et la continuation de méthodes introduites par son prédécesseur. Labrosse commence par liquider la série W, ramenant les ouvrages normands à la règle commune du rangement par formats, au motif que le système inventé par Loriquet entraîne des « difficultés de placement », autrement dit sème la confusion dans les rayons.

Cependant, Labrosse ne condamne pas la classification en soi. Bien au contraire, on le verra, lui aussi, expérimenter une nouvelle classification du fonds général, avec l'introduction de la Classification Décimale (future CDU) dès 1914, sous forme d'un nouveau catalogue méthodique sur fiches. La CDU, développée par Paul Otlet à partir de la Dewey et portée par le très actif Institut International Bibliographique de Bruxelles, est à cette époque en pleine expansion, mais surtout auprès des centres de documentation[4]. De larges cercles militent pour la diffusion de cette classification, jugée la meilleure possible en raison de sa modernité (qui condamne définitivement la « vieille » Brunet) et de ses possibilités infinies de développement. L'adoption de la CDU à la BMR, à une date aussi précoce, n'est pas banale : elle montre que Labrosse a eu connaissance des méthodes les plus récentes d'organisation documentaire, sans doute d'abord par le cours de Ch. Mortet à l'École des Chartes[5], puis par ses premières années de pratique professionnelle, avant même d'adhérer à l'ABF en 1914.

Mais la volonté d'innover ne suffit pas : dès 1921 Labrosse met fin à l'indexation générale en CDU à la bibliothèque centrale « en raison des difficultés de son exécution », et la remplace par une indexation au mot principal du titre, considéré comme mot-clé « sujet ». Il s'en expliquera publiquement dans une communication présentée en 1923[6].

Conclusion : centrale vs. annexes, une autre idée de la classification

L'échec de la CDU à la BMR, patent vers 1920, est technique, pratique mais aussi intellectuel : c'est finalement le concept même d'accès méthodique au savoir qui a fait faillite, supplanté par l'accès « matières ». Dans cette nouvelle vision de l'indexation, les ouvrages ne forment plus les étapes de la construction d'un savoir inséré au sein d'une hiérarchie de disciplines, mais deviennent des réservoirs de « sujets » auxquels on accède à l'occasion de telle ou telle recherche ponctuelle.

Et pourtant, elles classent… le cas des annexes au XX^{e} s.

Avec le développement de la lecture publique, c'est une deuxième histoire de la bibliothèque de Rouen qu'il faudrait écrire, celle des annexes issues des premières bibliothèques populaires. Aujourd'hui ces annexes sont, comme partout, des bibliothèques d'accès libre (instauré à Saint-Sever dès 1916) dont les collections sont rangées méthodiquement. Ainsi, là où les bibliothèques d'étude traditionnelles ont échoué, les annexes de lecture publique – et plus tard les grandes bibliothèques

[4] Cf. Sylvie Fayet-Scribe, *Histoire de la documentation en France*, 2000.

[5] Cours professé de 1895 à 1922. Charles Mortet, futur président de l'Association des bibliothécaires français et futur membre du Bureau bibliographique de Paris (branche française de l'IIB), était un professionnel parfaitement au courant des évolutions du métier et des innovations venues notamment des États-Unis.

[6] *Congrès internat. des bibliothécaires et des bibliophiles tenu à Paris du 3 au 9 avril 1923. PV et mémoires*. Paris, 1925.

rénovées et reconstruites sous le nom de médiathèques – ont réussi : lorsque l'accès libre s'est imposé, il a entraîné obligatoirement l'adoption d'une classification pour organiser les rayons.
S'agit-il pourtant bien d'une classification telle que la concevaient Dewey ou Otlet ? Non sans doute, si l'on considère que la CDD est aujourd'hui généralement réduite à une liste de « cotes validées », autrement dit un guide de placement ; mais elle n'est plus vraiment l'outil d'exploration intellectuel des fonds rêvé par Dewey et Otlet, plus proches à cet égard de l'ancienne tradition classificatoire que l'on ne le pense généralement.

En-tête pour la page d'accueil :

La classification de bibliothèque dite « des libraires de Paris » ou « Brunet », héritée de l'Ancien Régime, a traversé la Révolution pour régner presque sans partage sur les bibliothèques municipales françaises du XIX^{e} s., avant de disparaître en l'espace de quelques années aux alentours de 1900, sous l'influence de nouvelles pratiques bibliothéconomiques : remplacement par de nouvelles classifications pour les acquisition courantes, voire disparition de la classification méthodique dans l'organisation de la bibliothèque au profit d'un accès par « matières ».

La bibliothèque municipale de Rouen (BMR) est un observatoire privilégié pour étudier la naissance et l'évolution des bibliothèques publiques françaises, et par là l'usage des systèmes de classification au XIX^{e} s. C'est à travers cet exemple que nous nous interrogerons sur les causes et les modalités de l'apogée, puis du déclin brutal de la classification traditionnelle qui devient au début du XX^{e} s. un outil figé confiné aux « fonds anciens », tandis que se dessine la conquête des bibliothèques de lecture publique par une nouvelle classification d'origine américaine, la classification décimale Dewey.